

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DU PÔLE DÉCHETS-ÉNERGIES DU SITOM NORD-ISÈRE

Qu'est-ce que la valorisation énergétique ?

La valorisation énergétique consiste à récupérer l'énergie produite lors de la combustion des déchets pour produire de la vapeur, de la chaleur et de l'électricité.



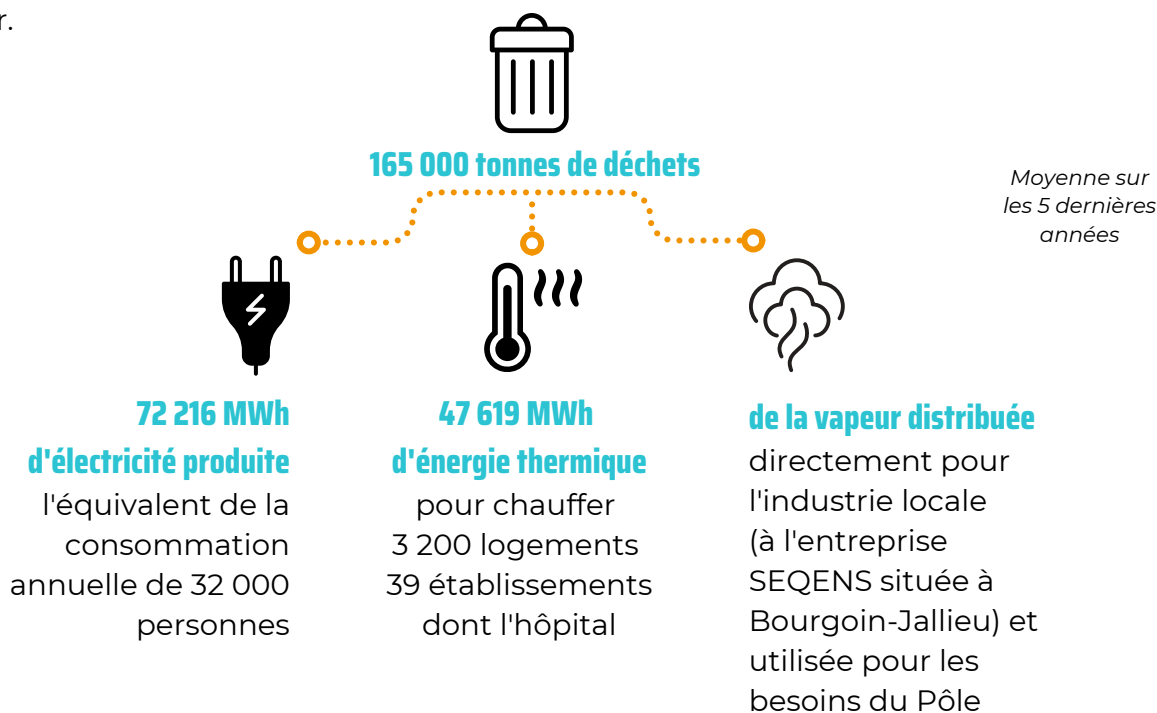
Techniquement, les fumées générées par l'incinération traversent une chaudière composée d'un réseau de tubes contenant de l'eau.

Au contact de la chaleur des fumées, l'eau est transformée en vapeur, permettant de produire de la chaleur et de l'électricité en passant dans un groupe turbo alternateur (GTA).



Et concrètement ?

La valorisation énergétique des ordures ménagères permet de produire de l'énergie localement pour être redistribuée sur le territoire, sous forme d'électricité ou de chaleur.



80% de la production d'électricité est revendue à des fournisseurs d'énergie, les 20% restant permettent l'auto-alimentation du Pôle Déchets-Énergies

Valoriser énergiquement les déchets, c'est économiser les énergies fossiles

Les déchets ménagers sont une source d'énergie renouvelable, permettant ainsi de limiter le rejet en gaz à effet de serre nécessaire au chauffage urbain. Ce sont ainsi plus de **8 600 tonnes de CO² évitées**, soit l'équivalent de **4 700 véhicules**.